

Top départ pour le fonds d'investissement Bpifrance Défense



© 2025 Les Echos Publishing

Afin d'aider les entreprises françaises de la défense à se financer, Bpifrance ouvre un nouveau fonds de capital-investissement, ouvert aux particuliers, dont le ticket d'entrée est fixé à 500 €.

Connaissez-vous le dispositif Denormandie ?



© 2025 Les Echos Publishing

En investissant dans certains biens immobiliers anciens, vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôt sur le revenu.

Assurance-vie : les Français misent à nouveau sur les fonds en euros



© 2025 Les Echos Publishing

Portée par la hausse des rendements et la baisse des taux de l'épargne réglementée, l'assurance-vie séduit à nouveau les Français, avec des versements en forte progression en août 2025.

Dispositif IR-PME : le retour du taux bonifié à 25 %



© 2025 Les Echos Publishing

À la suite d'un avis favorable de la Commission européenne,

les pouvoirs publics ont pu fixer au 28 septembre 2025 la date d'entrée en vigueur de la majoration à 25 % du taux de la réduction d'impôt IR-PME.

**Vous avez jusqu'au
31 décembre 2025 pour
investir dans le septième art**



© 2025 Les Echos Publishing

Les particuliers ont jusqu'au 31 décembre 2025 pour investir dans l'une des 13 Sofica agréées en 2025 pour des investissements en 2026.

**Devez-vous moduler votre
avance de crédits d'impôt ?**



© 2025 Les Echos Publishing

Lorsqu'ils y ont intérêt, les contribuables peuvent, jusqu'au 11 décembre prochain, réduire, voire supprimer, l'avance de crédits et réductions d'impôt sur le revenu susceptible de leur être versée en janvier 2026.

Vers l'obligation d'établir des conventions d'indivision ?



© 2025 Les Echos Publishing

Dans le but de débloquent le foncier resté trop longtemps en indivision, une proposition de loi récente vise à généraliser les conventions d'indivision. Ces dernières permettent de fixer notamment des règles de gestion des biens immobiliers dont les droits sont partagés entre plusieurs personnes.

Faux conseils boursiers : gare à la technique de la bouilloire



© 2025 Les Echos Publishing

Face à la recrudescence des arnaques boursières, l'AMF alerte sur la technique de la bouilloire. Une arnaque qui consiste pour des escrocs à appâter, via des groupes de discussion privée, les investisseurs grâce à des conseils « exclusifs » portant sur des actions prometteuses.

Une SCI qui souscrit un emprunt pour acheter un immeuble est-elle un professionnel ?



© 2025 Les Echos Publishing

Une société civile immobilière (SCI) qui souscrit un prêt pour financer l'acquisition d'un bien immobilier conformément à son objet agit en qualité de professionnel et ne peut donc pas bénéficier de la réglementation sur les clauses abusives.

Améliorer la situation du conjoint survivant avec la clause de préciput



© 2025 Les Echos Publishing

Intégrer une clause de préciput dans un contrat de mariage permet au conjoint survivant de prélever, avant tout partage, certains biens appartenant à la communauté des époux. Sachant que la valeur des biens prélevés ne s'impute pas sur ses droits successoraux.